L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

MARDI, 4 SEPTEMBRE 1894.
NOUVELLE-ORLEANS.

PETITES ANNONCES.

ECOLE commerciale.—Jour et soir, professeurs Caron et Jackson, 191 rue St-Claude. Anglais, Français, $1 à $3 par mois. 4 sept—1f

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meuble au bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à ressorts et en mousse faits sur commande; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis. 3 août—3m

DEMANDES.

ON demande.—Un jeune homme parlant le français et l'anglais pour une tenue de livres des plus simples, des plus faciles. Recommandations exigées. S'adresser P. O. Box ... N. O. 28 août—

ON demande.—Une gardienne d'enfant expérimentée; recommandations exigées. S'adresser au No 311 rue Deuxième. 28août—

A LOUER.

A PARTIR du 1er octobre 1894, les deux magasins à quatre étages, situés rue Royale, entre Bienville et Douane, présentement occupés par la "Derbes Auction Co. Ltd". S'adresser à Geo. Denègre, Denègre Building, au No 33 de la rue Carondelet. 26 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour d'août 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Mme Philomène Schutten versus Joseph M. Wegmann—No 43,363—Division C.

Sur motion de James B. Rosser, Jr, Esq., avocat de la plaignante, et sur la présentation de preuves valables de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici le 14 août 1894, et que la plaignante, Mme Philomène Schutten, ait jugement et recouvre du défendeur Joseph M. Wegmann, son mari, la somme de trois cent cinquante dollars, avec intérêt à partir du 25me jour de novembre 1890, jusqu'au paiement et décrétant que la communauté d'acquets et de gains existant actuellement entre eux soit et est par la présente, dissoute; le défendeur devant payer tous les frais du procès.

Jugement rendu le 17 août 1894.
Jugement signé le 23 août 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
31 août—31—sept 4 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Peter Thompson ou Tomson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,288—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28août—28—sept 1 6

Succession de Dennis Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 616—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dennis Ahern, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31août—31 sept 4 9

E. Lange vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,009—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pictor, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 août—31—sept 4 9

Succession de Mme Euphrosie Durane, femme de J. M. Sahuqué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,841—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. M. Sahuqué, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 août—29—sept 4 7

Succession de Lorenzo Post.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que William Whitfield Post a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 août—29—sept. 4 7.

Succession de Mme M. E. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 43,150—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 août—30—sept 4 8

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 43,436—Division C.—Ordre de Cour.—James Toole vs ses créanciers.—Considérant la présente pétition, tableau et affidavit. Il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant H. L. Garland, Jr., notaire public, le 5 septembre 1894, pour délibérer s'ils doivent lui accorder un répit, comme demandé, et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de James Toole soient suspendues; et que H. S. Suthon, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 août 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
4 août—4 11 19 28—sept 5

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1894.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

JEANNE D'ARC DANS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors deconcours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 15 août 1894—Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie, le 15me jour de septembre 1894, à midi, dans le but de décider finalement si oui ou non, ils adopteront l'électricité ou autre puissance motrice et amendant leur charte, et s'ils augmenteront le fonds-capital de la Compagnie ou s'ils autoriseront à émettre des actions.
L. E. PRETTFAIN, Jr., Secrétaire.
15 août—30f

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre grandeur extra

—ET—

Quatre cottages doubles et deux simples

A CARROLLTON.

Bornés par les rues Washington, Short, Quatrième et Zimple.

A un ilet de l'avenue Carrollton et des deux doubles lignes de chars électriques, à proximité du marché, des églises et écoles.

Une des plus belles occasions offertes pour emplacement et spéculation.

LONG CRÉDIT. CONDITIONS FACILES.

Dans l'affaire de Francis Rocker vs. Anna M. Dollinger.

No 41,511—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 148 rue Gravier—MERCREDI, 3 octobre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un jugement rendu le 24 août 1894, et signé le 30 août 1894, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 38 B, d'après un croquis annexé à un acte passé pardevant C. C. Porter, notaire public, le 19 novembre 1880, et mesurant 301 pieds de face à la rue Washington, 301 pieds de face à la rue Short, 275 de face pieds à la rue Zimpel et 275 pieds de face à la rue Quatrième.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, approuvée par des billets de l'acquéreur divisés en coupons, pour satisfaire l'intérêt des parties intéressées, garantis par lien et privilège de vendeur, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1894 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. Deibel Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur. Le plan est exposé aux Nos 72 et 74 rue St Charles jusqu'au 30 sept.; après cette date aux Nos 629 et 631 rue Commune.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE ET EMPLACEMENT de Commerce, coin des rues Deuxième et Constance, et Résidence en Bois dans le fond, sur la rue Constance.

LE COTTAGE DOUBLE, SOLIDEMENT Construit, 173 rue Laurel, entre les rues Première et Deuxième, les plus belles portions du Quatrième District.

Succession de Daniel Scoland et femme No 42,848—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 148 rue Gravier—MERCREDI, 3 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 août 1894, et signé le 28 août 1894, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 52, borné par les rues Deuxième, Troisième, Laurel et Constance; le dit terrain est désigné par le numéro 12 d'après un certain plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 30 mai 1843, et déposé au bureau de L. T. Kennedy pour référence, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Deuxième et Constance, et mesure vingt-six pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur et face à la rue Constance de cent onze pieds quatre pouces et quatre lignes, et vingt-six pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, tout en mesure américain.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Laurel et Constance, mesurant cinquante pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus, ou tout, comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les taxes d'Etat et de ville pour 1894 devant être payées par les acquéreurs en sus et au dessus du prix d'adjudication, dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux dépens des acquéreurs. Plan exposé aux Nos 72 et 74 rue St-Charles jusqu'au 30 septembre; après cette date au No 629 rue Commune.
2 sept—2 9 16 23 30—3 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre lots extra grands et cottages doubles à Carrollton.

Voisinage s'améliorant rapidement.

Succession de Henry Roan et femme et Thomas Roan.

No 43,256—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 642 rue Gravier—MERCREDI, 26 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 22 août 1894, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième District de cette ville, dans l'ilet No 202, borné par les rues Jackson, Upperline, Jeannette et Sixième, désignés par les numéros onze, douze, trente-quatre et trente-cinq. Les dits lots onze et douze mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Sixième, sur une profondeur de cent-cinquante (150) pieds. Les lots numéros trente-quatre et trente cinq mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Jeannette, sur une profondeur de cent-cinquante (150) pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 août—26—sept 2 9 16 23 26

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés à deux étages

Dans le Cinquième District,

No 15 rue Chestnut, entre les rues Peter et Patterson.

A L'ENCAN.

Succession de Frank Muller.

No 43,389—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet (nouveau No 324)—MERCREDI, le 10 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième district de cette ville, désignés comme les lots Nos 8 et 9 de l'ilet No 245, lequel se trouve compris dans les avenues Patterson, Peter ou Pélican et les rues Vallette et Belleville, autrefois Chestnut, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé dans le bureau de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville. Le lot No 8 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Belleville ou Chestnut, par 138 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur.

Le lot No 9 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Belleville ou Chestnut sur 138 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, le tout d'après le plan sus mentionné.

Les améliorations sur lesdits lots de terre consistent de la bâtisse à deux étages connue comme le No 15 de la rue Chestnut; elle est retirée de la rue et a une galerie sur le devant et sur le côté, corridor, neuf chambres, etc. Rapporte un loyer annuel de $216.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix de l'achat comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Seymour, notaire.

Et le même jour à 2 heures 30 minutes P. M., sur les lieux, rue Chestnut, entre les rues Peter et Patterson, il sera vendu à l'enchère publique:

Les meubles de maison et effets mobiliers de ladite succession. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour.

Conditions de la vente.—Comptant avant livraison.
1er sept—1 5 12 19 26—oct 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVANTAGEUSEMENT SITUÉS

Propriétés dans les Piemier et Sixième Districts.

Mardi, 2 Oct.

Succession de William Pope.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,130.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 (nouveau No 723) rue de la Commune.—MARDI, le 2 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 24 août 1894, pour le compte de la dite succession, la propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph et Carondelet et l'avenue Howard (autrefois Promenade Triton ou rue Delord); lesdits lots sont désignés par les numéros trente-huit et trente-neuf, sur un plan dessiné par Richard Delafiel, ingénieur civil, dans le mois de mars 1832, déposé dans le Bureau de C. R. Stringer, ancien notaire en cette ville et mesurant chacun, mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue St-Joseph, 25 pieds de face sur l'avenue Howard (autrefois rue Delord) plus ou moins, sur la profondeur suivante, à savoir: Le lot No 38 a 64 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant du lot No 37 et 54 pieds 9 pouces sur la ligne le séparant du lot No 39 et le lot No 39 a 54 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No 38 et 44 pieds 11 pouces sur la ligne du lot No 40. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elizabeth Howes, épouse de William Pope, par achat de William Haffits, d'après un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 9 janvier 1882, enregistré en le bureau de transferts de cette ville, dans le livre 116, folio 101. Les améliorations consistent en un petit dépôt de glace rue St-Joseph et d'une boutique de cordonnier sur l'avenue Howard.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Perdido et Remparts, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, et quatre-vingt-quinze pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido et vingt-cinq pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond; le tout plus ou moins. Etant la même propriété qui a été acquise sous le nom de Elizabeth Howes, épouse de William Pope, par acquisition de William F. Goldthwaite, par acte passé pardevant J. V. Charpentier, notaire, le 12 avril 1887; enregistré dans le bureau de transferts, dans le livre 124, folio 668. Les améliorations consistent d'une bâtisse d'un corps de logis à trois étages en briques avec 2 chambres et corridor au premier et second étages et de 3 chambres et corridor au troisième étage; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans la cour avec 2 chambres à chaque étage, cour briquetée, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc., connues par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Dryades.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne, et étant l'ilet No 350. Ledit lot mesure, au pied anglais, soixante pieds sept pouces de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de trente-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne près la rue Baronne et vingt-sept pieds neuf pouces sur la ligne près la rue Carondelet, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Laurel et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Samuel Lucrmann et dans le fond par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à L. Millaudon. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elizabeth Howes, épouse de William Pope, par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 9 juillet 1890, enregistré au bureau de transferts en cette ville dans le livre 136, folio 68.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec corridor au centre, deux chambres au rez-de-chaussée et trois chambres dans l'étage supérieur, aussi une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec deux chambres à chaque étage, et deux chambres à l'étage supérieur, waterworks, cuve, lieux d'aisance, cour pavée Schillinger, gaz, etc., connue par le numéro municipal 825 rue Lafayette.

4° Une certaine portion ou lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Walnut, Oliver, Ferdinand et la ligne de la propriété Foucher, désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. A. Bienvenu, notaire, le 6 janvier 1873. Laquelle portion de terre mesure, au pied américain, quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de quatre-vingt-dix sept pieds, étant bornée sur un côté vers la rue Oliver par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à C. Pareat, et sur le côté le plus près de la rue Ferdinand par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Rosenain, et dans le fond par la propriété L. F. Foucher. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elizabeth Bowes, veuve de son premier mariage de Thomas Rogers, veuve de son second mariage de Herman Murray et alors épouse de William Pope, par achat de James C. Gaffey, par acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 17 juillet 1891, enregistré au bureau de transferts dans le livre 139 folio 192.

Conditions—Comptant à l'adjudication. Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 août—29—sept 4 11 18 25—oct 2

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Spéculateurs

Quatorze Splendides Lots de Terre

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

Dans l'ilet borné par les rues Canal, Murat, Alexandre et l'avenue Cleveland.

Succession de François Lacroix.

No 9,804 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur bureau 54 rue Carondelet—MERCREDI, 12 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 6 août 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre dans l'ilet No 802, borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, dans le Premier District de cette ville; étant les lots Nos 13 à 26, inclusivement, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 13 mesure 106 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Alexander, 167 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 14, et 198 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une angle sur le côté après la rue du Canal, formant une pointe dans le fond et commence à une distance de 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de la rue du Canal. Les lots Nos 14 à 16 inclusivement se touchant et mesurant chacun 25 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Alexandre, sur une profondeur de 119 pieds, 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Les lots du No 17 au No 20 inclusivement mesurent chacun 25 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur la rue Alexandre sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, le lot No 20 forme l'encoignure des rues Alexandre et Cleveland. Le lot No 21 commence à une distance de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes de la rue Alexandre et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 22 mesure 28 pieds 4 pouces de face sur la rue Cleveland, 180 pieds sur la ligne de côté, le séparant du lot No 21 et 177 pieds 10 pouces et 5 lignes de la ligne le séparant du lot No 23 et 20 pieds dans le fond le séparant du lot No 19, et 8 pieds 5 pouces sur la ligne formant l'angle après la rue du Canal. Le lot No 23 mesure 28 pieds 4 pouces de face sur l'avenue Cleveland, 177 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté, après le lot No 22, et 160 pieds 1 pouce et 5 lignes, sur la ligne de côté la plus près de la rue Murat, et 33 pieds 1 pouces sur une ligne formant l'angle dans le fond. Les lots Nos 24 et 25 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Murat, par 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 24 forme l'encoignure des rues Murat et Cleveland. Le lot No 26 mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue Murat, 110 pieds sur la ligne de côté après le lot 25, 129 pieds 8 pouces sur une ligne angulaire sur le côté près de la rue Canal et 100 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du fond le séparant du lot No 23. Le tout d'après un plan dressé par Chas. G. De L'Isle, voyer, daté du 30 juillet 1894, dont la copie est maintenant enregistrée dans le dossier de la susdite succession. Ces lots de terre sont situés dans une localité s'améliorant rapidement, n'étant qu'à une très petite distance de la rue du Canal, où passent maintenant les chars électriques et plusieurs charmantes résidences sont maintenant en voie de construction et se trouvent faisant face au Southern Athletic Park.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un an de crédit, la partie à crédit garanti par privilège et lien du vendeur sur la propriété, portant sept pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent comptant du prix au moment de l'adjudication et assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. G. Lapice, notaire.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.5 three months 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Julie Douglas, Epouse de Lawson Murray.

No 43,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 155, nouveau No 723 rue de la Commune.—MARDI, 25 septembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 août 1894, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 49, borné par les rues Chartres, Delaronde, Forstall et Lisardi; le dit lot est désigné par le No 12 de l'ilet 4 et forme l'encoignure des rues Chartres et Lisardi et mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur 111 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 13 et 111 pieds 10 pouces 3 lignes de face et de profondeur sur la rue Lisardi.

Termes et conditions. Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an, portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec billets garantis par privilège de vendeur, les améliorations devant être assurées pour couvrir le montant des billets et la police transférée; 10 pour cent d'honoraires d'avocat et la vente sans estimation en cas de procès pour enforcer la collection des billets et toutes les autres réclamations usuelles; l'acquéreur devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
24 août—24 28—sept 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 408

Rue Bienville, entre Galvez et Miro.

Joli Cottage retiré de la rue

Coin des rues Douane et Miro,

Presque neuf, à deux corps de logis.

MARDI, 11 SEPT. 1894.

Succession de Mme Anna Maria Rahders.

No 43,197.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 (nouveau No 723) rue de la Commune—MARDI, 11 sept. 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Honorable F. D. King juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 3 août 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deux ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Miro et Galvez, désigné par le lot No 2, dans l'ilet No 22, sur un plan dressé par Allen d'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de feu Pierre C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, d'après un acte daté du 10 octobre 1853. Le dit lot mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par la dite Mme Rahders de la succession de Christian Rahders, le 8 août 1891, par acte passé pardevant Frédérick Adolph notaire.

Les améliorations consistent d'un joli cottage retiré de la rue, connu par le numéro municipal 408 rue Bienville, ayant 5 chambres, galeries de côté et de derrière, cuves, etc.

2° Un certain morceau ou portion ou lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Galvez Bienville et Miro, désigné par le lot A, d'après un plan ou certificat de voyer par Geo. H. Grandjean, voyer, en date du 18 mai 1893. La dite portion de terre formant l'encoignure des rues Miro et Douane et mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 108 pieds et face à la rue Miro, entre lignes parallèles, conformément avec le dit plan. Acquis par la dite Mme Rahders des héritiers de John J. Hennings le 22 juillet 1893, par acte pardevant John J. Ward, notaire.

Les améliorations consistent en une résidence presque neuve à deux corps de logis ayant six chambres, dépendances, cuves, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, à un et deux ans ou an de crédit, la partie à crédit, s'il y a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, garantis par privilège et lien de vendeur sur la propriété et devra contenir toutes les clauses usuelles de garantie, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat, et la propriété devra être assurée et la police transférée, etc. L'acquéreur assumera en sus du prix de son enchère les taxes de 1894 et paiera 10 pour cent comptant au moment de son adjudication. Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 août—8 14 21 28—sept 4 11

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Premier District.

Succession de S. C. Theleulan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 28,821.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 4 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 72 rue St-Charles, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 26 juillet 1894, dans l'affaire de la succession de S. C. Theleulan, Dossier No 28,821, il sera vendu à l'encan.—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Franklin, White, Melpomène et Terpsichore, et portant le No 415 de la rue Franklin. Il se compose des arrières parties des terrains Nos 5 et 6 désignés sur un plan de L. H Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, laquelle partie de terrain mesure environ 36 pieds de façade rue Franklin sur 45 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations comprennent un joli cottage double bien subdivisé et dans un voisinage convenable.

Conditions—Comptant

L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. T. Ducros, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication et il faut assumer les taxes de 1894.
1er août—1 7 14 21 28—sept 4

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Bâtisses EN BOIS A UN ÉTAGE,

383 rue St-Louis et Promenade Carondelet.

Succession de J. B. Desprats.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, 129 (nouveau No 681) rue de la Commune, MERCREDI, 5 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 & 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant à la place de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, absent en congé, sous la date du 3 août 1894, dossier No 41,044 et pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan :

Un certain lot de terre portant le No 6, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, le tout situé dans le Second District de cette ville, l'ilet No 280, borné par la rue St-Louis, la Promenade Carondelet et les rues Galvez et Miro, lequel dit lot mesure 28 pieds 10 pouces de façade sur la rue St-Louis et 28 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la Promenade Carondelet, sur une profondeur de rue en rue (de la Promenade Carondelet à la rue St-Louis) de 122 pieds 4 pouces 7 lignes le long du lot No 7, et de 120 pieds le long du No 7.

Le tout conforme au plan dressé par A. D'Hémécourt, en date du 16 juillet 1853. Les améliorations consistent en :

1° Une bâtisse en bois à un étage, contenant 4 chambres, une citerne, des hangars, etc., etc., connu comme étant le No 383 de la rue St-Louis.

2° Une bâtisse en bois, à un étage, contenant trois chambres, une citerne, des hangars, etc., etc., et faisant face à la promenade Carondelet. Le tout rapportant un revenu de $13 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894; l'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais de l'acquéreur; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
5 août—5 15 22 29—sept 2 3 4 5

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
40 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente attrayante et importante par le Shérif Civil.

Tout le contenu du local No 137 rue Douane.

Consistant en un grand lot de meubles de maison de valeur, se composant de meubles de chambres à coucher, salons, cabinets, miroirs dorés, miroirs pour tables de fantaisie, chandeliers, tapis, rideaux nattes, etc.

Meubles de salle à manger, de cuisine, matelas, traversins, toiles, lits et tables, vaisselle, verrerie, etc., et plusieurs autres articles, mobiliers, etc.

Philipp W. Scolig
vs
Mme Pauline Jones,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 43,563.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 5 septembre 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 137 rue Douane.

Tout le contenu et les effets mobiliers qui se trouvent dans ledit local, consistant en un grand assortiment de meubles de maison de valeur, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Sept 2—2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande propriété de valeur connue comme The People's Slaughterhouse, Ensemble avec tous les abattoirs, moulins, chaudières, machines, parcs, outils et tous les appareils y appartenant ou faisant partie du dit abattoir et usine de réfrigération, etc., etc., Et toutes les Franchises obtenues de la ville de la Nouvelle-Orléans, et du Bureau de Santé de l'Etat, et tous les droits et privilèges provenant d'une certaine ordonnance de ville, etc., Le tout comme plus amplement décrit ci-dessous.

Dans l'affaire de
A. J. Cahill
versus
Peoples' Slaughterhouse and Refrigerating Co, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,221.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premièrement—Un certain morceau de terre avec tous les bâtiments, améliorations et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou autrement en dépendant, ensemble avec tous les privilèges de la vion ou augmentation de batture qui peut y être additionnée par le fleuve Mississippi, situé dans le troisième district de la ville, borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine ci-devant Grands Hommes, et les rues projetées désignées comme Adam et Charbonnet, mesurant deux cent vingt-un pieds cinq pouces deux lignes de face à la route publique par dix huit cent dix neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la dite rue Charbonnet, de la route publique à la rue des Grands Hommes, et dix huit cent soixante et onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la dite rue Adam. Aussi sur la dite route publique à la rue des Grands Hommes, et deux cent seize pieds six pouces et une ligne de largeur en arrière, et faisant face à la dite rue Dauphine; toutes les mesures précédentes plus ou moins ensemble avec toute la batture et augmentation de façade de la dite propriété et tous les quais et autres améliorations qui y trouvent, le tout selon un plan de C. A. De Armas, député voyer-général, daté le 1er février 1862, et déposé dans le bureau de O. De Armas, ancien notaire de cette ville; étant la même propriété que la défenderesse a été acquise par achat de Pierre Lanaux et John Trisconi par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le vingt-neuf de juin 1892, les titres en registrés dans le bureau des transferts de cette ville, dans le livre 146, folio 179.

Secondement—Les abattoirs, moulins, pompes, chaudières, les machines y appartenant, parcs, outils, instruments et autres accessoires y appartenant, attachés faisant partie ou reliés aux dits abattoirs, maisons réfrigérateur, etc., et qui doivent être bâti sur la propriété ci-dessus décrite, sans aucune exception quelconque et tous autres franchises obtenues et pouvant être obtenues par la défenderesse de la ville de la Nouvelle Orléans et du Bureau de Santé de l'Etat et spécialement à les droits, privilèges et avantages provenant et qui peuvent provenir des ordonnances Numéros 5180, 5242 et 6112—Série du Conseil de la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Premièrement. L'acquéreur paiera au comptant la réclamation de la plaignante ci-dessus, du montant de quatre cent vingt piastres—intérêt par coupons au taux de sept hypothèques de mille dollars chacune en date du 11 mai 1893 et payable le 11 mai 1903 avec intérêt légal sur le dit intérêt et coupons arriérés, à partir du onzième jour de mai 1894 jusqu'à paiement.

Deuxièmement—L'acquéreur aura aussi à payer comptant les frais et charges dans l'affaire et la vente, ensemble avec dix dollars frais de copie de l'acte hypothécaire et les taxes d'Etat et de la ville dues sur la dite propriété et à ... Ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant du dit billet hypothécaire qui a été saisi et tous les intérêts, coupons qui ...

Troisièmement—L'acquéreur aura à payer jusqu'au montant de son enchère et achète les bons décrits et coupons pas encore échus ou paiera les mêmes comptant comme il choisira, à savoir: cent vingt-cinq bons de mil le piastres chacun, datés du 11 mai 1893 et payables le onzième jour de mai 1903, avec intérêt cinq bons payable le 11me jour de novembre 1893 et chaque six mois après jusqu'au onzième jour de mai 1903, étant tous les coupons attachés aux dits bons, excepté les coupons qui sont en procès dans cette affaire.

Le tout comme il sera plus amplement décrit par un acte hypothécaire passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le onzième jour de mai 1893, enregistré au Bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 490, folio 423. Une copie du dit acte est déposée dans la dite affaire.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

August Huard versus Wm J. Sheridan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,255.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion ou morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Bolivar, Commune et Bertrand, désigné par la lettre "B," sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer, en date du 12 décembre 1876, et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 1er février 1877, et mesurant dix-sept pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Au comptant pour la somme suffisante pour payer la réclamation du plaignant, soit la somme de cent quatre-vingt-sept 50/100 dollars avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 9 juin 1893 jusqu'au paiement, 5 pour cent sur ledit montant pour honoraire d'avocat, $4.00, coût de copie de l'acte et les frais et charges de l'affaire et vente et les taxes dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera pour le montant de son enchère le paiement d'un billet de cent quatre-vingt-sept 50/100 dollars en date du 9 juin 1893 et payable deux ans après sa date et portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final, et garanti par hypothèque conséquemment avec la réclamation du plaignant, par acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en date du 9 juin 1893.

3° Et le reste du prix de son adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une maison de commerce.

J. W. Platt & Cie. versus W. A. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,682—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur W. A. Scott, dans la maison de commerce sous la raison sociale de W. A. Scott & Co.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 août—23 27 31—sept. 4.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Une occasion rare d'acquérir une résidence moderne de valeur,

Dans le Premier District, rapportant $1,490 par an.

Connue par, le No 1 rue Prytania, coin de la rue Calliope, face à la place Margaret.

No 152 rue Calliope, entre les rues St-Charles et Prytania, le tout splendidement situé, près des églises, écoles, chemin de fer électrique passant en face et à proximité.

No 1 rue Prytania, est une jolie bâtisse moderne, nouvellement construite, à deux étages, ayant au rez-de-chaussée corridor, salons, boudoir, salle à manger, cuisine, cabinet et six chambres, chambre à bain, etc., au premier, gaz dans toute la maison, et cour ayant pin chaude avec fleurs, allée pavée, etc.

No 152 rue Calliope, est une résidence moderne à deux étages, ayant corridor salon, salle à manger, cuisine, etc., au rez-de-chaussée; et 4 chambres à coucher au premier étage, gaz dans toute la maison, cour pavée, jolie barrière en fer sur la façade et galerie au premier et second étages.

Les plans seront exposés à la Bourse.

Dans l'affaire d'Isidore Newman, Sr., versus

Mme Amanda Amélia Von Kewenter et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 43,330 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 18 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, St Charles, Calliope et Prytania, lequel dit lot est désigné par la lettre A, sur un plan ou croquis fait par C. G. Del Isle, voyer, en date du 15 août 1894, déposé au bureau du Shérif Civil en cette paroisse; conformément audit croquis, le dit lot mesure cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Prytania, sur une profondeur de quatre vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles et face à la rue Calliope et est composé de portions de façades des lots numéros dix et onze sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. Hermann, ancien notaire en cette ville, le 11 avril 1843.

Les bâtisses sur le dit lot sont connues par le No 1 rue Prytania.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus, le dit lot est désigné par la lettre "B" sur le plan ou croquis de Del Isle, ci-dessus référé, et mesurant, conformément, trente cinq pieds de face à la rue Calliope, sur une profondeur de cinquante-huit pieds et quatre pouces entre lignes égales et parallèles touchant au dit lot "A" dans le fond, et est composé des portions du fond des dits lots numéros dix et onze sur le plan ou esquisse annexé à un acte passé pardevant L. Hermann, ancien notaire en cette ville le 11 avril 1843.

Les bâtisses sur le dit lot portant le No 152 rue Calliope.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 août—16 23 30—septembre 6 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif de propriétés améliorées de valeur du Deuxième district.

Connues comme le No 79 Promenade Carondelet et No 230 rue St-Pierre,

—ET—

No 232 rue St-Pierre.

People's Homestead Association vs Vincent Labro et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,6..—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 25 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages et appartenances ou autrement qui en dépendent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal No 182, et borné par les rues St-Pierre, Villeré, Robertson et la Promenade Carondelet, lesdits lots de terre sont désignés par les numéros trois et quatre, sur un plan dressé par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 28 février 1849 et déposé dans le bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans. Les dits lots de terre mesurent comme suit, à savoir : Le lot numéro trois mesure vingt quatre pieds cinq lignes et demie de face à la Promenade Carondelet, vingt trois pieds onze pouces et six lignes de largeur dans le fond, soixante deux pieds neuf pouces, et six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq, le lot numéro quatre mesure vingt quatre pieds onze pouces de face à la rue St Pierre sur soixante pieds onze pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout mesure américaine.

Les bâtisses sur le lot numéro trois ayant le numéro municipal 79 Promenade Carondelet et celles sur le lot numéro quatre ayant le numéro municipal 230 rue St-Pierre.

2° Un autre certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrit, le dit lot est désigné par le numéro six sur le plan de L. Surgi, voyer ci-dessus référé, et mesurant comme suit: vingt deux pieds onze pouces et six lignes de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de soixante pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Le tout mesure américaine.

Les bâtisses sur le dit lot ayant le numéro municipal 232 rue St-Pierre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 30—6 13 20 25 sept

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de la propriété de valeur connue comme la Peoples' Slaughterhouse & Refrigerating Co. Limited.

Union Oil Company of New Jersey
vs.
Peoples' Slaughterhouse & Refrigerating Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 43,403.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement les lots suivants, morceau et parcelle de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent, incluant tous les droits de dépôt ou accroissement de la batture qui peuvent être fait ou augmentation qui peut se faire par le fleuve Mississippi sur ladite propriété ci-après décrite:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, aussi toutes les machines, appareils, outils, ustensiles et fonds de toute description maintenant sur le dit local, excepté la réservation ci-après faite, situé dans le Troisième district de cette ville, borné par le fleuve Mississippi, les rues Grands Hommes, maintenant Dauphine, et les rues projetées, désignées comme les rues Adams et Charbonnet, mesurant deux cent vingt-un pieds cinq pouces et deux lignes de face au Chemin Public par dix-huit cent dix-neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur ladite rue Charbonnet à partir du Chemin Public à la rue Grands Hommes et dix-huit cent soixante-onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur ladite rue Adams, aussi à partir du dit Chemin Public à la rue Grands Hommes et deux cent seize pieds six pouces et une ligne de largeur dans le fond et face à ladite rue Grands Hommes; toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins. Ensemble avec toute la batture et accroissement en face de ladite propriété et débarcadère et autres améliorations qui s'y trouvent, le tout conformément à un plan de C. A. De Armas, député voyer général, en date du 1me jour de février 1882, et déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire en cette ville. Excepté la voie du chemin de fer par laquelle la connection est faite avec le chemin de fer du Shell Beach mais incluant la nouvelle balance sur la voie qui se trouve sur ledit terrain avec ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 août—16 23 30—6 13 18 sept

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District sur l'avenue Napoléon.

Henry Lochte & Co versus Peter Buehler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,175.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 454 borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Baronne, anciennement Bacchus, et Dryades désignés comme lots six, sept, huit, neuf et dix se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Napoléon, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot dix forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Dryades, le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, en date du 11 mars 1892 dans une vente de John T. Michel à Peter Buehler.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 sept—16 23 30—septembre 6 13 18

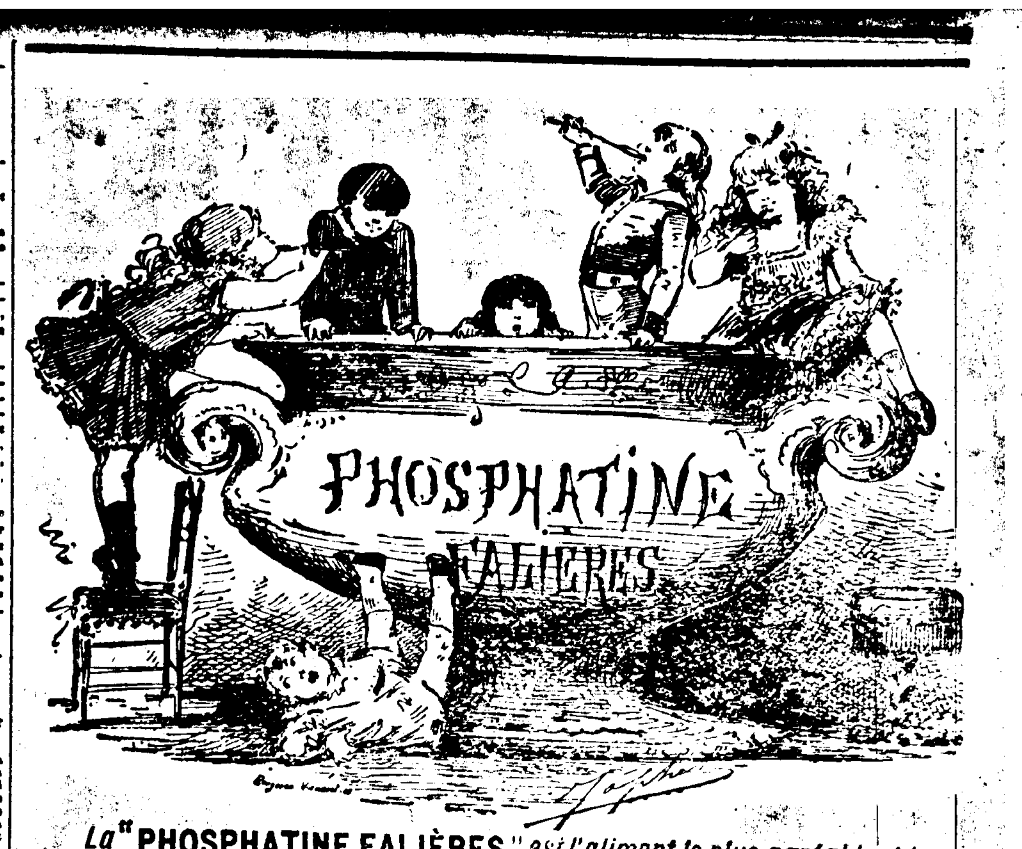

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la DENTITION, assure la BONNE FORMATION DES OS, prévient ou arrête les DÉFAUTS DE CROISSANCE, empêche la DIARRHÉE si fréquente chez les enfants, etc.
Paris, 6, Avenue Victoria, 6, Paris
DÉPOT A LA Nlle-Orléans : J.-L. LYONS & C, 42-44 CAMP, ET TOUTES PHARMACIES.

PARFUMERIE ORIZA
L. LEGRAND
Place de la Madeleine, 11
PARIS
DERNIÈRES CRÉATIONS
Produits au DATURA INDIEN

Essence . . . . . . DATURA INDIEN
Poudre de Riz. . . . DATURA INDIEN
Savon . . . . DATURA INDIEN
Eau de Toilette . . . DATURA INDIEN
Huile . . . . DATURA INDIEN
Lotion pr les Cheveux. DATURA INDIEN
Sachets Oriza Solidifiés
ÉLÉGANTES PLAQUETTES
26 ODEURS EXQUISES
En Vente dans toutes les principales Maisons.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'une grande propriété de valeur et améliorée du sixième district formant l'encoignure des rues Baronne et Général Taylor (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Dryades et Constantinople.

Commercial Homestead Association vs New Orleans Bicycle Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 43 150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Général Taylor, Constantinople et Dryades désigné comme l'ilet No 459 conformément à un plan fait par C. E. Girardey, encanteur, et annexé à un acte de vente de J. F. Coffey, en date du 29 mai 1875. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Baronne et Général Taylor, et mesure vingt huit pieds cinq pouces six lignes de face à la rue Baronne cent cinq pieds et trois lignes de profondeur et face à la rue Général Taylor et vingt pieds huit pouces et une ligne de largeur dans le fond. Le lot No deux touche au lot No un et mesure vingt huit pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Baronne; vingt pieds huit pouces et une ligne dans le fond; même profondeur sur la ligne du lot No un et cent cinq pieds et trois lignes. Le lot No trois touche au lot No deux et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent quatre pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30 sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Septième District.

Mme W. Anderson versus Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,252.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Six certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton (ci-devant avenue du Canal), les rues Jeannette, Sixième, et Dublin, les dits terrains sont désignés par les Nos Douze, Treize, Quatorze, Dix-huit, Dix neuf et Trente-trois, sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire en cette ville, en date d'avril A. D. 1893, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Ch. G. Rebentisch le 20 avril 1893, (la vente par Jos. D. Taylor au défendeur pour référence et les mesures comme suit: le terrain No 12 mesure trente deux pieds six pouces de façade rue Sixième, sur cent-cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les terrains Nos treize et quatorze mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Dublin et Sixième; les terrains Nos dix-huit et dix-neuf (étant les terrains sixième et septième du coin des rues Dublin et Sixième) mesurent chacun trente pieds de façade rue Dublin, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles et égales; et le terrain No vingt trois mesure trente deux pieds six pouces de façade rue Jeanette, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2 9 16 23 30—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District,

Rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts, la rue à l'arrière étant Bienville.

Mme Louise Grover et son mari vs Charles P. Gould, syndic.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,299—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 25 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, désigné par la lettre E, sur un plan d'Arthur DeArmas, voyer et ingénieur civil, en date de mars 1880, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, et mesurant conformément au dit plan trente quatre pieds six pouces de face à la rue Conti sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds trois pouces et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur paiera de son enchère au comptant tous les frais et charges de l'affaire et de la vente, incluant les taxes, s'il y en a, et huit 75/100 dollars frais de greffier et la prime d'assurance, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, sur la somme totale de dix-sept cent cinquante dollars et huit pour cent d'intérêt par an, à partir du 2 mars 1893, ensemble avec $4 50 frais de copie de l'acte et copie de lettres, et la somme de cinq cent quatre-vingt-treize 33 1/3/100 dollars, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 2 mars 1893 jusqu'à paiement final, étant le montant d'un billet passé dû, et ledit acquéreur aura à assumer les deux billets pour le même montant et portant le même intérêt, échéant respectivement à un et deux ans, à partir du 2 mars 1893, et le reste de l'adjudication aussi au comptant, et si la propriété est vendue pour un montant insuffisant pour couvrir tous lesdits billets, avec intérêt, honoraires d'avocat, frais, taxes, primes d'assurance, etc., alors que l'assumation sera en pro rata du montant de son enchère.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 août 23 30—sept 6 13 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 245 rue Foucher.

H. H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 41,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 377 borné par les rues Prytanée, Aline, Foucher et l'avenue St Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan d'arpentage annexé à l'acte mentionné ci-dessous passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hémécourt, sous voyer de la ville le 22 juin 1888, et mesure d'après cela soixante-cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt cinq pieds et trois lignes et est composé des lots numéros neuf et dix et de deux pieds quatre pouces du lot huit sur un plan d'arpentage fait par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexé à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros notaire, le 27 août 1880.

Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Bartholme Pico, d'après un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 387.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui, daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date, pour la somme de $2,333 33 1/3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant total du dit principal et intérêt; neuf $80 piastres frais de greffier et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera les billets qui ne sont encore dus et les obligations et de l'hypothèque, à savoir. Un billet tiré par le dit Ambrose Smith défendeur à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893 et payable deux ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2 333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux, et au cas ou le prix d'enchère sur la propriété serait après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—moindre que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, et des billets qui devront être assumés ainsi que ci-dessus—alors l'acquéreur paiera la réclamation comptant du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus—**pro rata jusqu'au montant de son enchère.**
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 août—4 10 17 24 31—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Sixième District.

Leonard Neef versus Bernhard Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43 447—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 25 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite—

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Webster, Constance, Magazine et l'avenue Henry Clay, et connu comme ilet No 26 de Burtheville, à savoir :

Premièrement—Une certaine portion de terre se composant du tout des lots Nos 13 et 14 et une grande partie des lots Nos 11 et 12 du dit ilet, comme il est désigné sur un plan de Burtheville, par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 22 mai 1867 et déposé en l'étude de S. Magner ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir : les lots Nos 13 et 14 se touchent et mesurent chaque trente un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster, sur une profondeur de cent dix pieds, ledit lot No 13 forme l'encoignure des rues Webster et Constance et les lots Nos 11 et 12 se touchent et se trouvent immédiatement à l'arrière des lots Nos 13,14,15 et 16 et mesurent ensemble cinquante-neuf pieds, onze pouces quatre lignes et deux tiers de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt cinq pieds neuf pouces et une ligne s'étendant dans le fond à la ligne qui la divise des lots Nos 16 et 17 dudit ilet, toutes les mesures seront plus clairement indiquées en se référant à un acte de vente par John Klein et al. à John Henry, passé pardevant G. C. Préot, notaire, le 2 septembre 1887 sur le dit plan, les bornes de la dite portion de terre sont indiquées par les lignes rouges.

Secondement.—Deux certains lots de terre, désignés par les Nos 15 et 16 sur le susdit plan, lesdits lots se touchant et mesurent chacun trente-et-un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Troisièmement.—Deux certains lots de terre désignés par les Nos 20 et 21 sur le susdit plan; lesdits lots se touchent et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le lot No 21 forme l'encoignure des rues Webster et Magazine et

Quatrièmement.—Un certain lot de terre mesurant vingt trois pieds, six pouces six lignes de face à la rue Magazine, (commençant à un point cent dix pieds de distance de l'encoignure des rues Magazine et Webster), vingt-six pieds neuf pouces et une ligne, plus ou moins, sur la ligne du fond, cent cinquante-huit pieds, cinq pouces et cinq lignes, plus ou moins, de profondeur sur la ligne la plus rapprochée et parallèle à la rue Webster et à une distance de cent dix pieds de la rue Webster et le même mesurement sur la ligne opposée la plus rapprochée de l'avenue Henry Clay, laquelle propriété ci-dessus décrite a été acquise par John Henry de la manière suivante, à savoir :

Les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, par achat de Charles G. Rebentisch, par

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

acte passé pardevant Joseph D. Taylor notaire, le 21me jour d'août A. D. 1888—titres enregistrés au bureau de transfert en cette ville dans le livre 134, folio 49, et les propriétés troisièmement et quatrièmement ci-dessus décrites par achat de Richard H. Hooper par deux ou plusieurs actes passés pardevant Joseph D. Taylor notaire, respectivement, le 8me jour de février et le 26me jour de mars, A. D. 1892; titres enregistrés au bureau de transfert en cette ville, dans le livre 141, folio 558.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 août—24 31—sept 7 14 21 25

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mlle J. A. Coste vs Joseph Richard.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 20,853—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt ancien numéro 93, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 12me jour de septembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
1er sept—1er 6 12

John Leary vs. L. J. Hall.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans — No 26,722 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, au No 106 rue Tchoupitoulas, Premier District, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de lavabos, un lot de tapis, un moteur électrique, brancards, poulies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Condition—Comptant sur les lieux.
Wm. NELSON, Constable.
22 août—22 30 sept 4

Jules Andrieu vs Eugénie Laudry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon bureau, ancien No 90, nouveau No 392 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI le 21 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 253, lequel est borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat. Le dit lot de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre B sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan déposé dans le bureau de Sélim Magner ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $8.00 chacun et un de $10.00, tirés par le défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de E. Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payables respectivement le premier de chaque mois commençant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 échéant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Storrs and Bement Company vs Succession de P. Harnan.

No 40 166.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 14 (nouveau numéro 138) rue Carondelet—MERCREDI, 5 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 27 juillet 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne, mesurant 36 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds, entre lignes parallèles, avec les droits d'usage d'une allée mesurant 5 pieds de largeur s'étendant de la rue Baronne, dans le fond du dit lot. Ensemble avec une portion de terre dans le fond de la dite allée mesurant 35 pieds vers les rues Clio et Erato et 30 pieds vers les rues Carondelet et Baronne, comme il est indiqué sur un plan annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 178 rue Clio.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final.

Les actes de vente contiendront les clauses usuelles de garantie, telle que non aliénation; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être assurées, et la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication, 10 pour cent au comptant, du prix de son enchère sera requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 août—4 11 18 25—sept. 1 5.